

## Contribution : Economie et gestion

"CE QUI DOIT ETRE DESORMAIS PRIORITAIRE POUR TOUT PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE" : Un Etat doit avoir les moyens de ses politiques

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 29 AVRIL 2022

# 1088

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mali-France

## Le Régulateur suspend définitivement RFI et France 24



Leçons de droit de l'Homme au Mali : Quelle pertinence ?



La Transition malienne : Les caractéristiques hétéroclites d'un régime contre-nature



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**28** Mars  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**410**

Nouveaux cas confirmés

**19**

Nouveaux guéris

**13**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

**07** malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont  
**03** cas graves en soins intensifs  
**85** suivis à domicile

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**30 804**

**Guéris**

**29 885**

**Décès**

**731**

dont 216 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.17



P.24



## / Une /



Mali – France : Le Régulateur suspend définitivement RFI et France 24

P.5

## / Brèves /



Distribution de la justice au Mali : La solution des para-juristes de DEME-SO

P.12

Litige foncier à Lafiabougou, près de l'école Aminata Diop : Une coalition de garagistes s'oppose au morcellement de leur lieu de travail

P.12

Transport : Le blues des commerçants maliens

P.13

Économie : Les commerçants font grise mine à l'approche de la fête d'AÏD EL FITR

P.13

Charnier à Gossi : La CNDH salue l'annonce d'ouverture d'enquêtes par le gouvernement

P.14

Moura : En attendant le Tribunal militaire de Mopti

P.14

## / Actualité /



Éducation : Allier quantité et qualité

P.16

Daniela Krosiak, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire Général de l'ONU :

« Il est primordial que l'accord de paix soit respecté »

P.17

Leçons de droit de l'Homme au Mali : Quelle pertinence ?

P.18

Contribution : Economie et gestion

P.18

"CE QUI DOIT ETRE DESORMAIS PRIORITAIRE POUR TOUT PRESIDENT DE

LA REPUBLIQUE" : Un Etat doit avoir les moyens de ses politiques

P.19

## / Politique /



Nord du Mali : Moussa Mara profite de ses visites humanitaires pour inviter la population à soutenir la Transition

P.24

Choguel Kokalla Maïga : Un trait d'esprit emprunté à Churchill

P.25

La Transition malienne : Les caractéristiques hétéroclites d'un régime contre-nature

P.26

## / Culture & société /



Viande rouge : Amie ou ennemie ?

P.28

## / International /



L'Afrique de l'Ouest : Entre attaques terroristes et transitions sans fin !

P.29

Guinée Conakry : Tibou, Damaro, Bantama, Remy Lamah à nouveau devant les enquêteurs de la Gendarmerie

P.30

## / Sport /



Djamel Belmadi : Autopsie d'un dérapage

P.31

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** .....



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



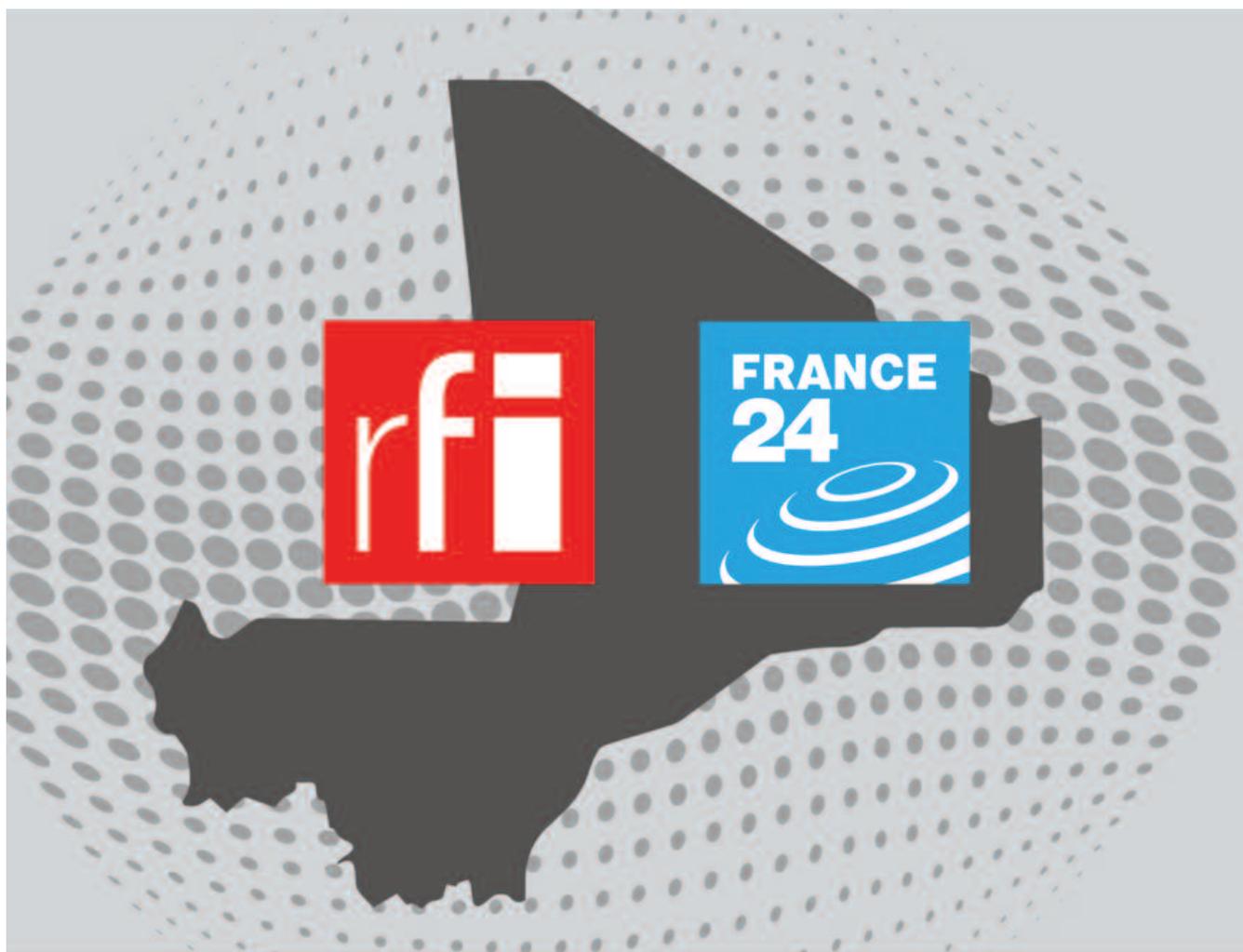
**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Mali - France Le Régulateur suspend définitivement RFI et France 24

La Haute Autorité de la Communication (HAC), le régulateur en matière de communication au Mali, autorité indépendante des pouvoirs publics en général et du gouvernement en particulier, a rendu publique ce 25 avril une Décision N°2022-030/P-HAC par laquelle « L'Autorisation d'établissement et d'exploitation du service de Radio France Internationale, RFI, au Mali, accordée à France Médias Monde par la Convention n°055/HAC-MALI/2018 du 11 juin 2018 est définitivement retirée ». En conséquence « Les chaînes Radio France Internationale, RFI et France 24 sont définitivement retirées des bouquets de tous les distributeurs de programmes audiovisuels et des plateformes et sites des organes de

médias en ligne et des opérateurs de téléphonie mobile ».

Pourquoi cette mesure ? Selon le même régulateur il « ressort des rapports Produits par le Centre de Monitoring et de Contrôle des médias de la HAC que les Chaînes Radio France Internationale (RFI) et France 24 diffusent depuis plusieurs mois des émissions qui constituent des Manquements à l'éthique et à la déontologie ». En illustration de cette accusation la HAC liste de récentes émissions des deux stations relatives « à l'attaque du camp de Mondoro, aux reportages de David Baché des 13 et 15 mars 2022 sur les supposées exactions de l'Armée malienne sur les populations civiles dans le Centre du Mali et dans

la zone de l'Office du Niger, à la supposée présence d'éléments du Groupe Wagner au Mali, à la prétendue disparition de citoyens mauritaniens à la frontière malienne, au rapport de Human Rights Watch sur le massacre présumé de soixante et onze personnes par l'Armée malienne, et à l'usage d'expressions à connotation « ironique » et « péjorative » pour désigner les autorités maliennes ».

Ainsi qu'il fallait s'y attendre « France Médias Monde, la maison-mère de RFI et de France 24, proteste vivement contre cette décision qu'elle considère infondée et arbitraire, et fait savoir son intention d'utiliser toutes les voies de recours possibles.

« L'ensemble des réponses dûment livrées par



## France médias monde

France Médias Monde à la HAC, dans le parfait respect des procédures maliennes, attestent point par point du professionnalisme et de l'indépendance de ses journalistes, contestant ainsi toute violation des dispositions citées dans la mise en demeure de la HAC en date du 28 mars 2022 »,

Mais force est de constater que ces deux médias n'entendent pas se plier à cette décision souveraine. Ainsi, ils dénoncent un vice de procédure lié à la suspension temporaire prononcée contre eux le 17 mars déjà mais surtout

dénonce une atteinte au principe de l'égalité dans la mesure où, selon eux « la HAC n'ait ciblé que les chaînes de France Médias Monde au titre d'informations qu'elles ont diffusées sur des exactions présumées de l'armée malienne, alors que des informations de même nature sont diffusées par d'autres médias accessibles au Mali, sans qu'ils n'aient encouru la moindre sanction... ».

Ils annoncent donc des recours judiciaires aussi bien au Mali qu'en France. En France ? Bizarre !

Ainsi donc, officiellement, RFI et France 24, la voix et le visage de la France à l'international ne sont plus autorisées à diffuser au Mali. Officiellement seulement car d'ores et déjà, « Reporters Sans Frontières » est venu à la rescousse des deux chaînes avec des moyens techniques permettant à ceux qui le souhaitent de continuer les écouter ou regarder. Avec quels arguments ? Selon RSF le secrétaire général de RSF Christophe Deloire, « **RFI et France 24 occupent une place prépondérante dans le paysage médiatique malien. Le retour en ligne pour les internautes maliens de ces médias emblématiques qui produisent une information de qualité, indépendante et sans complaisance est un signal fort envoyé à tous ceux qui voient leur droit à l'information bafoué. Nous sommes heureux d'apporter ce service à France 24 et RFI.** »

A signaler qu'au nom de la guerre en Ukraine, La France a pris les mêmes mesures que le Mali contre la Chaîne de télévision russe Russia Today (RT) et contre la presse en ligne SPUTNIK qui ont été fermés. Le Mali aussi est en guerre contre le terrorisme et malgré tout la porte-parole du ministère des Affaires étrangères dans un communiqué a exprimé la vive préoccupation de la France qui considère qu'« il s'agit d'une grave atteinte à la liberté de la presse et à la liberté d'expression, dans un contexte de tentatives répétées de manipulation de l'information au Mali. Ces chaînes diffusent leurs programmes dans le plein respect des principes d'intégrité, d'impartialité et d'indépendance. La France appelle les autorités de transition à reconsidérer leur décision ». Ou s'arrêtera l'escalade dans les relations Mali-France qui ont besoin d'être apaisées dans l'intérêt des deux pays ?

■ Moctar Sow



## ■ Fouraba Samake



Activité politique du PACP: Une forte délégation du mouvement politique "BENKAN" en visite de courtoisie au siège National du Parti pour l'action Civique et Patriotique (PACP)

Ce Jeudi 28 avril 2022, M. Seydou Mamadou COULIBALY président du Mouvement "BENKAN " à la tête d'une forte délégation a été reçu par le Bureau Exécutif National du PACP sous la houlette du président d'honneur l'ambassadeur Yeah SAMAKE.

Cette visite s'inscrit dans la dynamique d'échanger sur la situation socio-politique du pays ainsi que les nouvelles perspectives.

Les deux formations politiques ont initié cette rencontre d'échanges en vue de requinquer un partenariat digne de ce nom entre le PACP et BENKAN pour la construction d'un Mali radieux.

La rencontre s'est tenue dans une ambiance de convivialité, de synergie et surtout de similitudes en terme de bonne gouvernance.

Nonobstant, les deux formations ont exprimé la nécessité de multiplier ces genres de rencontre dans un futur très proche.

La rencontre s'est soldée par l'interview des deux responsables politiques à savoir: l'ambassadeur Yeah SAMAKE, Président d'honneur du PACP et Dr Seydou Mamadou COULIBALY, Président du Mouvement BENKAN et suivi de la prise d'une photo de famille.



## ■ Ammy Baba Cisse



Après plusieurs années d'attente, beaucoup de millions du contribuable Maliens investis dans une bonne route et un viaduc merveilleux, la route de Niamana reste toujours un calvaire pour les usagers à cause du soit disant marché trottoir de Yirimadjo.

Du petit matin jusqu'au soir c'est le calvaire total sous l'œil complice de la mairie et des services des voies publiques de la police nationale. Les marchands sont entassés sur les trottoirs empêchant tout déplacement pour les piétons, les raquettes de la police encombrant d'avantage la circulation, ainsi se définit notre quotidien sur la route de Niamana Yirimadjo.

Je lance un appel à toutes les autorités en charge des routes de prendre des dispositions pour pallier à cette situation combien de fois désagréables.

NB: je conseille aux usagers de prendre des dispositions, car vendredi jusqu'à la fête....kabako dedô. Monsieur le maire il faut oublier les recettes des vendeurs trottoirs.

Mahamoudou Mandela Traore



Twitter, Facebook, Instagram, Tik Tok, You tube etc. Tout appartient aux blancs. Ils ont toutes nos données

## ■ Diallo officiel



Nouhoum Sarr a interpellé Choguel dans l'assemblée devant CNT, vous l'avez insulté père mère et maudire, mais Ben le Cerveau a démenti les propos du même Choguel dans la rue et faites silence radio comme s'il s'est rien passé.

Votre dignité et votre honneur sont mis en cause. ( Marietou Ndiaye)



## ■ Bacary Camara



Mon petit coup de cœur matinal  
Qu'il plaise à notre admirable « battante », notre

sœur et amie Mme Alido Camara dite Fifi, promotrice de l'Association AMIE, de recevoir ici ce bel et magnifique hommage dédié à la femme par les griots mandingues : « Qu'est-ce que vaut la femme ? Elle est la natte qui rassemble les clans, elle est le souffle d'éternité qu'incarne notre descendance. La femme est à l'image du Maître de la création (daba mansa) car elle est la mère qui donne la vie. Hormis quelques cas extrêmes de trahison, il est certain que partout un homme peut, c'est une femme qui l'aide à pouvoir. »

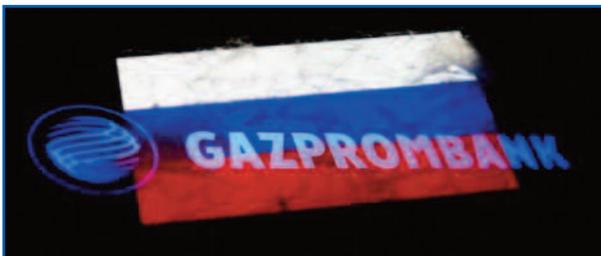
B.CAMARA/Le Phénix



## ■ Courrier international



Depuis le début de l'année, six importants hommes d'affaires russes du secteur de l'énergie ont été retrouvés morts. Il s'agirait d'une vague de suicides mais les circonstances de ces décès demeurent troubles



## ■ NIANG TV



Le PDG DU groupe BAMA, M. Cheick Oumar Aya Karaganara a offert une somme d'un (1) million de francs CFA à l'équipe nationale des Sourds muets. C'était à l'hôtel les COLONNES ce mardi 26/ 04 /2022

## ■ SPORT 225



LYS DE SASSANDRA MARTIAL GOHOUROU RÉ-CLAME SA PART

"Je suis celui qui avait annoncé que le LYS Sassandra était le seul club de Ligue 1 qui soutenait a candidature de Didier Drogba. Maintenant que ce que j'ai dit c'est vérifié, chers drog-

baphiles, vous deviez me féliciter avant de vous abonner au LYS. Pensez à moi deh!!!!

Juste pour rire. Après élection, ce n'est pas gnaga. Unissons-nous derrière Idriss Diallo pour développer le football ivoirien."



## ■ Basta Sanogo



Cher malien, 1.000f a été retiré de votre compte pour soutenir l'économie de votre pays. Réponds en tant que citoyen

## ■ Netafrique.net



Le président du groupe Dangote, Aliko Dangote, est devenu la 72e personne la plus riche du monde avec une valeur nette estimée à 20,4 milliards de dollars, selon les dernières données de l'indice des milliardaires de Bloomberg. M. Dangote, qui reste l'homme le plus riche d'Afrique pour la 11e année consécutive, est le seul milliardaire africain à figurer dans le top 100 des 500 personnes les plus riches du monde....



## Renouveau FM/TV



Mopti : La population de Bankass a barricadé la route, nous ignorons les raisons pour le moment.

Source: Bandiagara24



Attaque de Klela : les assaillants étaient de petits bandits  
Dans la journée du mercredi, le CAP de klela est devenu la cible d'une attaque brûlant tout dans la cour du CAP. Et les assaillants de cette attaque étaient des petits bandits de ladite localités. Il est à rappeler, qu'aucun matériel à l'intérieur du CAP n'a été touché.



## L'ESSOR



#Mali : Afin de permettre à notre pays de sortir de la crise, le Groupe de réflexions, d'actions et d'initiatives novatrices (Grain) vient de formuler un certain nombre de propositions. Dans cette interview, le président du comité scientifique du Grain, l'ancien ministre Mamadou Namory Traoré, apporte plus de précisions sur cet appel, notamment les avantages de l'adoption du chronogramme par le Conseil national de #Transition

<https://journalessor.ml/.../mamadou-namory-traore-il-faut...>



## FIGARO DU MALI



Bonjour mon Colonel

Mon Colonel, ce matin je suis inquiet pour l'avenir de la jeunesse malienne. Oui très inquiet car l'information d'hier continue à me tarauder l'esprit. En effet ce mercredi 27 avril 2022, aux environs de 00h, un groupe de jeunes a mis à la disposition du 10ème Arrondissement, un enfant de 11 ans environ en possession d'un un Pistolet Automatique (PA), de fabrication artisanale et une cartouche en plomb.

Mon Colonel, selon les renseignements recueillis auprès du groupe de jeunes qui l'a conduit, le jeune a été interpellé au niveau de la gare routière SOMATRA. Il était avec deux autres enfants il s'agit de ses complices qui ont pris la tangente au moment de leur interpellation.

Interrogé sommairement, il a déclaré qu'il se nomme Nouhoum COULIBALY, âgé de 11ans environs, Apprenti-réparateur, domicilié à Senou chez ses parents, qu'ils ont quittés Senou pour se rendre en ville dans le but de commettre des vols pour préparer la fête de ramadan. Mon Colonel, mais à qui la faute ? certains diront ses parents. D'autres diront la société. Mais moi je dis la faute nous incombes à tous. Car je n'en reviens pas quand j'attends un enfant de 11 ans dire venir braquer pour la fête de Ramadan.

Mon Colonel, aussi banale que cela parait mais il faudra pousser les enquêtes, car je suis sûr que cet enfant est un envoyé. Son boss est quelque part à Sénou, où il se la coule douce sur le dos de ses pauvres enfants, qu'il a transformé en monstre.

Mon Colonel, au Mali et un peu partout sur le continent, la communauté musulmane a veillé pour la nuit du destin ou « la nuit de la plus grande valeur ».

L'homme face à Dieu. Humilité, soumission. Seul Dieu est Grand et puissant. Les Grands du monde comme les petits, dans les mosquées, les églises ou les temples, cherchent la lumière du Tout-puissant, le pardon, demandent des bénédictions, prient pour eux-mêmes, pour leurs proches et pour le monde.

Les images qui parviennent du petit pèlerinage à la Mecque, fuites volontaires ou involontaires, montrent une chose: tout est vanité dans ce bas monde. Les puissants du monde, à la Oumrah sont certes entourés d'une ceinture de sécurité mais l'accoutrement est identique dans la maison de Dieu...

Mon Colonel, toi-même, regarde les images des présidents africains présents à la Mecque. La Oumah rappelle tout simplement, à chacun, l'humaine condition.

Notre monde irait tellement mieux si chaque homme, chaque femme agissait en ayant en conscience les recommandations de Dieu le Créateur. À l'occasion de la nuit du destin, les guides religieux l'ont encore rappelé : se rapprocher de son Dieu, avoir le sens du partage, savoir donner aux plus nécessiteux et bannir l'orgueil et le mépris de son comportement. Agir pour la paix dans son environnement et dans le monde et la réconciliation.

Mon Colonel, après cette parenthèse je reviens sur la jeunesse. En

effet chaque 12 août est célébrée de par le monde la journée de la Jeunesse. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, cette commémoration est destinée à attirer l'attention de la communauté internationale sur les problèmes de la jeunesse et célébrer le potentiel des jeunes en tant que partenaires dans la société.

Mon Colonel, la jeunesse représente un atout incontournable pour le développement durable, la paix et la prospérité. Elle est l'avenir de demain. À ce titre, les jeunes doivent être les acteurs privilégiés des transformations socioéconomiques, culturelles et politiques. Au Mali, quelle place occupent les jeunes dans la politique du gouvernement ?

En étant à la commande, certains observateurs avaient mis en avant ton jeune âge pour affirmer que tu inscrirais la jeunesse au cœur de ta gouvernance. « L'homme jeune pour un Mali moderne ». Tu as alors cédé aux sirènes des promesses et tu t'ais engagé à faire plus pour la jeunesse dans le domaine de l'éducation, de l'emploi, du sport, etc.

Mon Colonel, que doit attendre la jeunesse de toi à la fin de la transition. Une jeunesse avec un avenir radieux ou une jeunesse sans repère abandonnée à elle-même et sans repère. Le temps nous en dira. Mais mon Colonel, les régimes défunts ne s'intéressent à la jeunesse que lors des joutes électorales qu'il utilise comme du bétail électoral. Au Mali, un billet de 1000 ou 2000 FCFA suffit pour changer un vote. Non conscients de leur rôle de citoyens et influençables à souhait, les jeunes sont particulièrement touchés par cette manœuvre politicienne.

Mon Colonel, et le régime, exploitant la misère et la détresse des Maliens appauvris et affamés par des décennies de gabegie, abrutit et crétinise les jeunes en leur distribuant quelques billets pour battre campagne et voter pour le candidat du parti au pouvoir.

Après s'être servi de ces jeunes, le régime les abandonne à leur triste sort et il faut attendre la prochaine élection pour les mobiliser à nouveau. C'est dans ce cercle vicieux que les dirigeants ont embrigadés les jeunes Maliens qui, curieusement, semblent s'y accommoder. « Parfois, je me dis qu'on ne peut rien faire pour la jeunesse africaine. Elle mérite les dirigeants corrompus qui détruisent son quotidien et son avenir (...) Dans sa majorité, cette jeunesse n'aspire pas à construire une société meilleure. Elle aspire à profiter d'un système tordu. Elle court après celui qui distribue le poisson et elle tourne le dos à celui qui veut lui apprendre à pêcher », diagnostique l'activiste Nathalie Yamb.

Mon Colonel, le cas de ce jeune braqueur de Sénou doit interpeller, pour ne pas dire nous interpeller. Car cette jeunesse est en manque de repère et ne sait plus à quel saint se vouer. Au Mali, les rares entreprises qui existaient, après avoir été pillées et endettées en toute impunité, sont bradées. Les jeunes sont devenus aujourd'hui des conducteurs de taxi-moto qui, là encore les expose à la mort.

Mon Colonel, l'heure est venue de poser la problématique sur l'avenir de la jeunesse malienne. Car cette jeunesse est en train de se transformer tout doucement à un danger pour notre société. A qui la faute? A demain. Ton cousin inconnu Paul Yapi N'GUESSAN

## ■ Modibo Simbo Keita



Avant que la Guinée et le Burkina ne dévoilent le chronogramme et le chronographe de leurs Transitions, on peut déjà décerner le ballon d'or à Benzema ? Apparemment chez les voisins, ça risque d'être chronophage... Le ballon d'or ne peut pas les attendre.

## ■ Kounafoni 24



Urgent : Ce jour 28 à Niono, vers 12h 15mn. Un véhicule des FAMA quittant Farabougou pour Sokolo à heurté un EEI à l'entrée de Sokolo. Des civils auraient été tués par l'effet de l'explosion. À suivre pour plus de détails.



## ■ Moussa Mara



Le ramadan n'est pas seulement un moment de prières, c'est également un moment pendant lequel on doit poser des actes positifs pour la collectivité. C'est ce que les jeunes de Djekabougou, à Djicroni en commune IV de Bamako ont illustré par le caniveau de près d'un Kilomètre qu'ils sont entrain de réaliser dans leur quartier. J'ai visité ce chantier et vais accompagner le projet en mettant 500 000 FCFA à la disposition de ces jeunes. Partout nous devons aider les populations quand elles prennent l'initiative d'engager des actions positives en faisant elles-mêmes le premier pas.



# CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

## Qui?

Les allocataires, les pensionnés résidant au Mali  
et hors du territoire national

## Quoi?

Mise en place des opérations de contrôle physique

## Quand?

Du 19 avril 2022 au 29 juillet 2022

## Où?

- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

## Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS,  
la carte d'identité nationale ou la carte NINA.



## Distribution de la justice au Mali : La solution des para-juristes de DEMÈ-SO



Dèmè-So ou Maison de l'aide est une association créée par des jeunes juristes maliens pour appuyer la démocratie et promouvoir les droits de l'homme au Mali. Cette clinique juridique qui a à son actif des para-juristes contribue à l'épanouissement de la population à travers ses conseils, orientations et informations juridiques, et sa médiation envers la population.

**C**réée depuis 1994, la clinique juridique Dèmè-So a pour mission de promouvoir les droits de l'Homme et d'apporter une aide multiforme à la femme, à l'homme et à l'enfant dans quelque état qu'il soit pour être acteur et actrice de son propre développement. Aujourd'hui cette clinique juridique compte à son actif, 1370 para-juristes qui évoluent au niveau de 615 communes dans toutes les régions du Mali et du District de Bamako.

Pour Samou Alexandre Coulibaly, en charge du suivi et de l'évaluation des projets et programmes de l'association Dèmè-So, ces para-juristes de Dèmè-So sont des citoyens sélectionnés au niveau des communes, et qui reçoivent un certain nombre d'enseignements sur des questions juridiques sur la base d'un document, « le curriculum national des formations des para-juristes ». Ce document officiel de formation des para-juristes contient 14 modules, tous relatifs aux problèmes quotidiens des populations.

Ces hommes et ces femmes qui sont choisis au niveau communautaire sont formés pour avoir les connaissances nécessaires, afin de mettre à la disposition des populations des services de conseil et d'orientation juridiques, d'information juridique, de médiation, mais aussi de référencement. M. Coulibaly explique qu'en cas de difficultés qui dépassent leur juridiction, les para-juristes réfèrent les citoyens au niveau des bureaux d'assistance juridique et judiciaire. « A travers notre programme 'Tien-sira 2', nous avons formé en 2021, 634 nouveaux para-juristes », affirme-t-il.

Pour l'année 2021, les para-juristes de Dèmè-So ont fait des causeries-débats de sensibilisation dans les communes. Et en se déplaçant à travers des petits regroupements, ils choisissent des thèmes comme : le droit de la femme, ou l'état civil (comment avoir un acte de naissance) ainsi, ils sensibilisent la population dans ce sens.

Coulibaly ajoute également qu'à travers ces regroupements, les para-juristes au compte de l'année 2021 ont pu organiser 2736 séances de causerie débat, sensibilisation. Par rapport aux conseils donnés, les para-juristes ont fourni 2989 conseils d'orientation à la population, et

## Litige foncier à Lafiabougou, près de l'école Aminata Diop : Une coalition de garagistes s'oppose au morcellement de leur lieu de travail



La Coalition des Mécaniciens, Tôliers, Peintres et Électriciens (CMTOPEL) a tenu, le samedi dernier, un meeting à Lafiabougou pour protester contre le morcellement de leur lieu de travail.

**L**'espace litigieux, contigu à l'école Aminata Diop, serait une « zone artisanale et non d'habitation », constituant, depuis des années, une succession de garages exploités par plusieurs personnes. Il a fait récemment l'objet d'un morcellement puis de vente, selon des documents détenus par les contestataires, par la Mairie du District de Bamako, en complicité avec celle de la Commune IV. Une situation que la Coalition des mécaniciens, tôliers, peintres et électriciens a dénoncée, le samedi, au cours de leur meeting.

Selon Yacouba Traoré, leader d'association de jeunes de Lafiabougou, de 2017 à nos jours, aucune publication officielle ni officieuse n'a été faite pour changer la vocation de ce lieu, qui est un domaine public non morcelable. Ainsi, depuis cette date, précise David Dembélé, Secrétaire général de la Coalition, la CMTOPEL se bat contre des spéculateurs fonciers. « Nous déplorons cet état de fait et condamnons avec la dernière rigueur les agissements de ces usurpateurs. Nous nous opposons à toute tentative d'expropriation de nos lieux de travail, car la survie de beaucoup de familles en dépend », a-t-il affirmé, précisant que certains garagistes y sont installés depuis plus de 25 ans.

Sa coalition appelle les bonnes volontés à l'aider dans ce combat pour éviter le morcellement de l'espace. Elle envisage d'entreprendre d'autres actions de grande envergure, et reproche au Maire de la Commune IV de l'avoir trahie, tout en dénonçant aussi la trahison de certains garagistes, qui se sont même octroyé des lots après le morcellement de l'espace litigieux.

Paul H. Fonta, stagiaire / Source : L'Indépendant

ils ont permis de résoudre 2596 conflits. En tout, au titre de l'année 2021, les para-juristes ont offert 52 421 services de conseil, d'orientation, de médiation et de sensibilisation.

Les personnes touchées par les services de ces para-juristes en 2021 sont au nombre de 824 490 personnes sur toute l'étendue du territoire national.

Zeinabou Fofana / Source : Mali Tribune

**Transport : Le blues des commerçants maliens**



Dans l'embargo qui frappe notre pays depuis le mois de janvier dernier, une société de maintenance française s'illustre particulièrement au détriment de nos opérateurs économiques. La dite société refuse tout simplement d'embarquer les conteneurs à destination du Mali.

**C**MA-CGM est une multinationale française évoluant dans le transport international par voie maritime, ferroviaire et autres. Depuis que la CEDEAO a décidé d'isoler notre pays économiquement et diplomatiquement, cette multinationale joue sa partition de la plus belle manière. Non sans conséquences pour nos importateurs.

Dans un poste sur les réseaux sociaux, le week-end dernier, un homme apparemment importateur, a crié à la désolation en pointant du doigt CMA-CGM. Selon le commerçant, cette multinationale de droit français se fait un malin plaisir de jouer des tours aux opérateurs économiques maliens. Ce qui lui semble aberrant, « elle embarque les conteneurs, attend une quinzaine de jours pour dire à son propriétaire qu'elle ne peut pas acheminer le colis sur le Mali à cause ses sanctions de la CEDEAO ». Le changement de destination est alors le seul recours qui reste au propriétaire du conteneur. Selon un autre opérateur économique de la place, importateur et exportateur, confronté aux mêmes réalités, « une fois que le conteneur prend la direction d'un autre pays comme Dakar, Abidjan, Conakry, Lomé ou Cotonou, la liquidation des droits de douane devient obligatoire dans ce pays-là, selon la réglementation douanière ». La réexportation de la même cargaison vers son pays de consommation finale s'oppose à un autre dédouanement. Ce qui fait un double dédouanement pour une seule et même marchandise.

Selon l'opérateur économique concerné, il a reçu une correspondance au mois de février de la direction de CMA-CGM au sujet de son conteneur dans un pays asiatique. Le transporteur français s'est fendu de cette lettre pour dire qu'en raison de l'embargo qui frappe l'importation de certains produits en dehors des produits alimentaires, pharmaceutiques, hydrocarbures, qu'il ne peut pas transporter d'autres objets sur le Mali. Cette situation fait que de nombreux commerçants souffrent le martyre. Leurs matières premières étant bloquées sur leurs lieux d'embarquement, ils sont pris en otage dans leurs propres activités. Certains craignent déjà la banqueroute, leur commerce étant arrêté avec la pression de leurs banquiers, les charges fixes comme les salaires, les loyers, l'eau et l'électricité à payer tous les mois.

Abdrahmane Dicko / Source : Mali Tribune

**Économie : Les commerçants font grise mine à l'approche de la fête d'AÏD EL FITR**



Les rayons des magasins n'ont pas fait le plein de clients, loin de là, alors que la proximité de la fête est traditionnellement un temps fort d'enranger un maximum de recettes.

**C'**est une vraie déception. Les soldes n'ont pas permis aux boutiques de la capitale de retrouver leurs niveaux d'activité espérés.

À l'approche des fêtes et dans un climat de morosité ambiante, les commerçants ont du mal à atteindre leur chiffre d'affaires. En ce deuxième jour de la semaine et à moins d'une semaine de la fête sanctionnant la fin d'un mois lunaire d'abstinence, les enseignes ne font pas le plein. La situation est catastrophique à l'approche de l'Aïd El Fitr. « La fréquentation est faible, cette année ne ressemble pas à celles d'avant », se désole Gaoussou Coulibaly qui nourrit l'espoir que les gens viendront à la dernière minute pour faire leurs emplettes.

Assitan Bah, vendeuse de bazin et wax n'ose pas regarder son chiffre d'affaires. « On est déjà quatre, voire cinq jours de la fête, on ne rattrapera jamais ce que l'on devait faire au départ », regrette-t-elle.

Évidemment, la première cause citée est la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. « Les clients sont très attentifs aux prix, on voit bien qu'ils ont des problèmes de pouvoir d'achat, ils ne font que des achats utiles, rarement des achats de plaisir », explique le gérant d'une boutique de prêt-à-porter qui se déclare optimiste pour les prochains jours. En espérant que les salaires notamment du secteur privé tombent d'ici là.

Les magasins alimentaires n'ont pas aussi tiré leur épingle du jeu. « La baisse du niveau d'activité s'explique cette année par la hausse vertigineuse des produits alimentaires ». L'inflation constatée au mois de mars dans les magasins a été un avant-goût de ce qui allait attendre les consommateurs maliens. Pâtes, huile, farine, sucre... Tous ces produits ont coûté plus cher. La guerre en Ukraine a amplifié un phénomène déjà fort de progression généralisé des cours du pétrole, du gaz, des céréales, des huiles, du transport, dans un contexte de précarité qui est le résultat d'un enchaînement d'événements – insécurité, chômage, entre autres – qui ont débouché sur des situations de fragilisation économique, sociale et familiale.

Fani / Source : L'Informateur

## Charnier à Gossi : La CNDH salue l'annonce d'ouverture d'enquêtes par le gouvernement

Dans un communiqué rendu public, le 23 avril 2022, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), présidée par Aguibou Bouaré, a exprimé son extrême préoccupation face aux allégations relatives à la découverte, le 20 avril courant, d'un charnier à Gossi, et d'autres allégations de violations et abus des droits humains singulièrement dans les régions nord et centre du Mali. Après avoir condamné avec fermeté les violations et abus des droits de l'Homme allégués, l'organisation de défense et de protection des droits de l'Homme a salué l'annonce d'ouverture d'enquêtes par le gouvernement malien.

Se fondant sur les instruments juridiques comme la Constitution du 25 février 1992, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels, la CNDH condamne avec fermeté les violations et abus des droits de l'Homme allégués ; salue l'annonce d'ouverture d'enquêtes par le gouvernement ; se réjouit de la réaffirmation, dans le communiqué n°033 du Chef d'Etat-major Général des Armées du 22 avril courant, de l'engagement des Forces de défense et de Sécurité de mener la lutte contre le terrorisme dans le respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire, et les y encourage ; rappelle l'obligation pour l'Etat de respecter et faire respecter les droits fondamentaux de la personne humaine, y compris la protection de ses biens. La CNDH indique dans son communiqué que la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

Il faut rappeler que l'Etat-major Général des Armées a informé l'opinion nationale et internationale, à travers un communiqué le 22 avril 2022, que des dépouilles en état de putréfaction avancée ont été découvertes dans un charnier, non loin du camp anciennement occupé par la force



Barkhane à Gossi. « En effet, à la suite de la cérémonie officielle de rétrocession au Mali de cette emprise par la force Barkhane, tenue le mardi 19 avril 2022, un détachement FAMA a vite été déployé avant l'arrivée d'une unité en renfort le mercredi 20 avril 2022. Dès la nuit, cette force a immédiatement essuyé des tirs indirects sur l'emprise. Une patrouille a ainsi été dépêchée pour reconnaître l'environnement immédiat du camp. C'est au cours de cette sortie que ladite patrouille a découvert ce charnier. Prenant très au sérieux cette découverte et malgré la phase d'installation en cours dans le camp, l'Etat-major Général des Armées a saisi le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants pour l'ouverture d'une enquête en vue d'établir toute la lumière sur ledit charnier. D'ores et déjà, ce vendredi 22 avril 2022, une mission, avec à sa tête le commandant du secteur n°1 accompagné du conseiller juridique, du commandant de régiment et de la prévôté, a été conduite dans la localité pour confirmer les faits », révèle le communiqué de l'Etat-major Général des Armées.

Aguibou Sogodogo / Source : Le Républicain

## Moura : En attendant le Tribunal militaire de Mopti

Dans un communiqué, la Division des Droits de l'Homme des Nations-Unies interpelle le gouvernement sur les actions à mener après Mourra. Extraits.

■ Nous notons que, selon un communiqué publié le 6 avril, les autorités de Transition maliennes ont ouvert une enquête sur les incidents survenus à Mourra, par le biais du Tribunal militaire de Mopti. Nous demandons aux autorités de Transition de veiller à ce que cette enquête soit rapide, approfondie, indépendante et impartiale. Nous soulignons également la nécessité pour les autorités de Transition de fournir un accès rapide, sûr et sans entrave à la zone, aux enquêteurs de la Division des Droits de l'Homme et de la protection de la MINUSMA qui a d'abord demandé l'accès à la zone le 1er avril 2022. Une enquête indépendante sur le terrain est essentielle, et le temps est essentiel



pour assurer la reddition de compte et garantir une justice rapide et efficace pour les victimes.

Bien que le nombre exact de morts ne soit pas clairement établi, l'armée malienne a reconnu avoir tué 203 combattants parmi les « groupes terroristes armés » et arrêté 51 personnes lors d'une opération militaire « de grande envergure » dans la région, du 23 au 31 mars.

Source : NU Avec Mali Tribune



# Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite  
s'étend à tous les agents publics sans exception

**Article 2:** Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

**Article 3:** Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



# Éducation : Allier quantité et qualité

Le projet pour l'amélioration de la qualité et des résultats de l'éducation pour tous au mali (MIQRA) au cœur des échanges francs et cordiaux ente la ministre de l'Education et une mission de la Banque Mondiale.



Le taux d'alphabétisation a connu un bond prodigieux. Mais le Mali peine à offrir à la fois la quantité et la qualité des services éducatifs à ses populations extrêmement jeunes et en forte croissance. Ainsi, des insuffisances accumulées par les élèves au niveau de l'école primaire et secondaire ont des répercussions importantes lorsqu'ils abordent les études supérieures ou entament une vie professionnelle. Il existe en fait un déphasage entre les connaissances acquises à l'école et celles requises par le monde de l'emploi.

La qualité de l'enseignement primaire et secondaire détermine largement la capacité d'un pays à faire face, avec des femmes et des hommes bien formés, aux défis futurs dans tous les domaines. Mais cet enseignement de qualité s'est heurté à l'insuffisance d'équipements et d'infrastructures scolaires, le nombre pléthorique d'élèves dans les salles de classe, les programmes scolaires souvent inachevés, les grèves et revendications répétées pour une revalorisation des salaires des enseignants, la liste est encore longue.

Système éducatif adapté

Aussi la privatisation spectaculaire dans le

secteur de l'éducation, de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, qui a créé au cours des deux dernières décennies un système éducatif à deux vitesses, avec des secteurs publics progressivement abandonnés par les parents d'élèves. Ces derniers ont consenti des efforts financiers énormes pour fournir une meilleure éducation à leurs enfants en les envoyant dans des écoles privées coûteuses.

Ces dysfonctionnements ont démontré l'urgence d'une prise de conscience par les acteurs du secteur éducatif et justifié le Projet pour l'amélioration de la qualité et des résultats de l'éducation pour tous au Mali (MIQRA) dont l'objectif est d'améliorer les résultats d'apprentissage en début de primaire dans les zones ciblées, de promouvoir l'accès des filles au premier et au second cycles de l'enseignement secondaire dans les zones mal desservies et d'améliorer la gouvernance du système éducatif. Ce projet visait plus de 4 millions de bénéficiaires directs et indirects incluant les élèves fréquentant les écoles ciblées et les enseignants des écoles maternelles, fondamentales et secondaires.

On comprendra dès lors aisément pourquoi ce

projet, qui a démarré le 25 janvier 2021, était, le 19 avril dernier, au cœur des échanges entre la ministre de l'Education Nationale, Mme Sidibé Dédéou Ousmane et une mission de la Banque Mondiale au Mali.

L'Education est la clé de voute du développement économique, social, culturel et politique d'un pays. Les États qui ont connu un niveau de performance économique élevé au cours des dernières décennies (Maurice, Botswana, Rwanda, etc.) sont ceux qui ont su mettre en place des systèmes éducatifs efficaces adaptés à leurs contextes et à leurs choix d'orientation économique.

Juste après cette entrevue, Mme Sidibé Dédéou Ousmane a reçu en audience, le nouvel ambassadeur du Mali aux États-Unis, Sékou Berethé. Une visite de courtoisie avec en toile de fond des échanges denses sur l'Education malienne et les opportunités de renforcement de la coopération avec les États-Unis dans ce domaine.

Ibrahim Yattara

Source : L'Informateur

# Daniela Kroslak, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire Général de l'ONU : « Il est primordial que l'accord de paix soit respecté »

Daniela Kroslak était à Gao, les 21 et 22 avril pour son premier déplacement sur le terrain depuis sa prise de fonction. Au cours de sa mission, la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Mali, chargée des questions politiques au sein de la MINUSMA, a rencontré le Gouverneur de la région, les représentants des mouvements signataires de l'Accord de paix et les notables locaux.



**D**aniela Kroslak a d'abord rendu une visite de prise de contact au Général Moussa Traoré, Gouverneur de la région. « Votre présence ici à Gao nous réjouit et montre l'attention particulière que la MINUSMA accorde à la région », a déclaré le Général Traoré, qui a loué la bonne collaboration entre ses services et la Mission onusienne. Le Gouverneur a par ailleurs salué les efforts de la Mission en rappelant la présence des Casques bleus dans la zone de Talataye. Ceux-ci y ont été déployés à la suite d'attaques des groupes armés terroristes contre les populations civiles dans la zone dite des trois frontières (Mali, Niger, Burkina Faso) à la fin du mois de mars dernier. Des attaques qui avaient causé des dizaines de morts et des déplacements importants de populations vers les

villes de Gao et d'Ansongo. En retour, Daniela Kroslak a rassuré le Gouverneur de la poursuite des efforts de la Mission pour créer un environnement propice à la pleine mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, en évoquant notamment la dernière réunion de la médiation internationale qui s'est tenue le 20 avril dernier à Bamako. « Nous allons poursuivre nos efforts pour contribuer au rétablissement de la sécurité au Mali », a affirmé Madame Kroslak. Des échanges avec les représentants des mouvements signataires de l'Accord de paix et le Cadre de concertation des notables de Gao ont eu lieu. « Je suis très contente de venir sur le terrain vous rencontrer et vous écouter comme je l'ai fait à Bamako avec les autorités gouvernementales », a déclaré la représen-

tante spéciale adjointe aux représentants des parties signataires de l'Accord de paix. Très attentive aux préoccupations soulevées par ses interlocuteurs, elle leur a réitéré qu'il est primordial que l'Accord de paix soit respecté et mis en œuvre. « La MINUSMA et les autres partenaires s'y attellent », affirme-t-elle. Madame Kroslak a également réaffirmé aux membres du Cadre de concertation des notables de Gao que la MINUSMA poursuivra son appui aux initiatives communautaires pour la cohésion et le vivre ensemble. Elle les a encouragés à poursuivre leurs efforts de prévention et de gestion des conflits et à continuer à favoriser le dialogue entre les communautés.

Bourama KEITA  
Source : LE COMBAT

## Leçons de droit de l'Homme au Mali : Quelle pertinence ?

**D**epuis quelques temps, circulent sur les réseaux sociaux et les médias internationaux des accusations persistantes de violations des droits humains par l'armée malienne. A en croire les autorités de transition, il semble que la France tire les ficelles de cette entreprise de diabolisation. En effet, dans un communiqué du lundi 26 avril, le porte-parole du gouvernement malien, le Colonel Abdoulaye Maiga déclarait que : « Les forces françaises se sont rendues coupables de subversion en publiant des fausses images montées de toute pièce afin d'accuser les FAMA d'être les auteurs de tuerie de civils, dans le but de ternir l'image des Forces Armées Maliennes engagées pour la libération du territoire, la protection et la sauvegarde des populations éprouvées par une longue crise ». En attendant le dénouement politique ou judiciaire de ces accusations, une interrogation s'impose : « Le Mali peut-il recevoir des leçons de droit de l'homme ? ». Historiquement - on le sait -, l'Empire du Mali a édicté l'une des

premières déclarations des droits de l'Homme au monde. Posée en 1236, la Charte du Mandé, dans sa philosophie, devait bénéficier à tous les hommes indépendamment de leurs races et autres critères à l'avenant. Tandis que, la Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen de 1789 n'était aucunement appliquée aux Noirs, maintenus sous esclavage malgré le texte. C'est ainsi que Jules Ferry déclarait explicitement, le 28 juillet 1885, que « la déclaration des Droits de l'Homme n'avait pas été écrite pour les Noirs [...] ». Bien entendu, il n'est pas question de reprocher cette honteuse discrimination raciale aux gouvernants actuels, même si l'État est une continuité. Cependant, en attendant des excuses officielles, la France serait mieux inspirée de méditer son propre passé. Qu'elle s'abstienne de donner des leçons qui lui conviennent bien ; elle, qui se vante de vendre des armes qui alimentent la guerre au Yémen. Elle, qui soutient des dictatures africaines au mépris du droit des peuples à disposer d'eux-

mêmes. Elle qui, récemment, a fait l'objet d'une interpellation par les Nations-Unies sur les violences policières etc.

Non ! Le Mali n'a pas de leçons à recevoir de la France, pas plus que de ses voisins africains. Comment comprendre que les régimes ouest-africains - les mêmes qui s'érigent en donneur de leçons démocratiques - perdent quasiment tous les procès pour violation des droits de l'homme à l'international ? Comment expliquer qu'à ce jour, la décision de la Cour de Justice de l'UEMOA - ordonnant la suspension des sanctions contre le Mali - ne soit toujours pas exécutée ? Comment comprendre que des États en viennent à faire des concessions à des terroristes, à négocier avec eux, mais refusent de prendre en compte les aspirations légitimes du peuple Malien sur la durée de la transition ?

Que l'État malien garantisse les droits de tous est une exigence juridique et morale ! Que d'autres États - dont le peu de considération aux mêmes droits est avéré - interpelle le Mali sur la question est une imposture qui trompe personne !

**Malik Wogo**





## Contribution : Economie et gestion

**"CE QUI DOIT ETRE DESORMAIS PRIORITAIRE POUR TOUT PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE" : Un Etat doit avoir les moyens de ses politiques**

**T**irant des leçons des trente années de démocratie, particulièrement, des dix années de crises, j'arrive au constat que dans notre pays, on fait beaucoup plus de politique et d'affaires que d'économie. On se préoccupe plus de : comment gagner un mandat électoral, comment s'enrichir, que de répondre à la question : que faut-il faire pour créer de la richesse ? Que faut-il faire pour réduire les souffrances des populations ? Entre autres conséquences de cette situation, le pays n'a pas d'entreprises, trouver un simple stage relève d'un parcours de combattant. Nous sommes un pays de commerçants qui traversent des océans et des cieux pour aller chercher des produits fabriqués dans d'autres pays. Cela est salubre mais doit cesser, du moins pour les denrées et l'industrie légère. Tout Président de la République doit désormais prendre en mains l'industrialisation du pays.

### I - L'Etat doit avoir l'initiative de l'industrialisation du pays.

Dans de nombreux pays, les grandes entreprises industrielles, notamment minières, hydrocarbures, énergétiques, transport aérien, ferroviaire, industries lourdes, etc sont la propriété de l'Etat. Nous l'avons toujours dit et soutenu, l'Etat a été et demeure le premier « grand industriel » de tous les pays développés, soit par la création directe d'Unités industrielles, soit par des soutiens financiers importants aux acteurs privés pour l'émergence d'un tissu industriel national. Plutôt que de vouloir créer de très grandes Unités, la stratégie que nous proposons consisterait à créer des milliers de Petites et Moyennes Industries qui constitueront la trame du tissu industriel. Ainsi par une politique volontariste, il convient de :

- Identifier et soutenir les Entités existantes,
- Créer des Petites et Moyennes Industries (P.M.I)
- Encadrer les industries naissantes pour les faire "grandir" par la participation dans la gestion à travers la présence de l'Autorité publique dans les instances de gouvernance.
- Protéger les industries naissantes en termes d'accès au marché sous certaines conditions clairement convenues.

A titre d'illustration, la création de 1000 PMI – PME, sur toute l'étendue du territoire, de 50 emplois permanents, équivaut à la création de 50 000 emplois directs. La dépendance extérieure du pays pourrait être réduite dans des proportions moyennes de 20 à 30%.

### II - L'Etat doit avoir des industries nationales dans des activités stratégiques.

L'importance stratégique de certaines industries est telle que le pays doit avoir des Sociétés Nationales. Il y va pour la continuité du fonctionnement de l'Etat

Ainsi, le Mali doit avoir :

- Une cimenterie nationale : peut-on imaginer que tous les chantiers du pays s'arrêtent pour rupture de l'approvisionnement en ciment ? Depuis la fermeture de la cimenterie de DIAMOU,

pour mauvaise gestion, dit – on, le pays est laissé dans les mains d'un privé qui l'approvisionne à son rythme.

- Une Société Minière Nationale : avec des centaines de permis miniers délivrés, le pays n'a pas une seule mine. Quelle honte ? Et on se plaint à dire qu'on est troisième producteur d'or en Afrique. Avons-nous vraiment de l'ambition pour ce pays ?

- Une Huilerie nationale : depuis la SEPOM créée à la veille des indépendances, devenue HUICOMA avec le régime militaire, vendue par les « démocrates », les populations sont laissées à elles – mêmes aux mains d'un privé qui livre toute sorte de qualité allant jusqu'aux huiles de moteurs recyclées, alors que le pays produit des centaines de milliers de tonnes de coton graines, de beurre de karité, etc.

- Une société nationale d'hydrocarbures : l'ONAP doit être transformée en société nationale disposant de capacité de stockage, pour assurer un stock de sécurité nationale de

trois mois au minimum.

- Une compagnie aérienne nationale : après avoir été le premier pays de la sous – région, propriétaire d'une compagnie aérienne dotée d'une flotte de plus de 09 avions, formé des premiers pilotes des indépendances, il est impensable que ce pays vaste de 1 240 000 km<sup>2</sup>, comptant plus de 20 grandes villes, n'ait pas de société de transport aérien.

On pourrait deviner des répliques de type : « On a déjà échoué, l'Etat n'est pas bon gestionnaire ». Non cette argumentation ne résiste pas aux critiques. Les multinationales que nous admirons aujourd'hui sont-elles l'aboutissement de combien de tentatives ?

La vie est une succession de réussites et d'échecs, de recommencements. Nous sommes nombreux à avoir faits beaucoup de redoublements dans notre cursus. Si on n'avait pas donné l'opportunité de recommencer, on ne serait pas ce que nous sommes aujourd'hui.

### III - L'Etat doit avoir des propositions de projets industriels.

L'élaboration du cadre macroéconomique relève exclusivement des prérogatives de l'Etat. Il connaît les besoins, l'offre et la demande nationales dans tous les secteurs de l'économie. Alors, naturellement, on cherche à combler les « DEFICITS OU GAP » entre les offres et les demandes.

C'est pourquoi, nous ne devons pas être à la merci des investisseurs qui viennent proposer toute sorte de projets. L'Etat doit avoir un « catalogue » de Projets industriels dont la promotion serait faite auprès :

- Des investisseurs locaux, étrangers individuellement ou lors des forums.
- Dans les ambassades et consulats du pays.
- De la diaspora Africaine.

La pauvreté et les expériences de mauvaise gestion du passé, n'expliquent pas tout. Nous

### II - Tableau de synoptique des propositions de « Projets industriels »

N° Projet	Projets d'entreprises	Points forts et Atouts	Résultats escomptés	Contraintes à lever
01 – 20	Création d'Usines de fabrication d'engrais organiques dans les 20 capitales régionales. Renforcement des Unités existantes	- Disponibilité des matières premières : les déchets - Marché porteur - Actionnaires : Etat, municipalités, diaspora, investisseurs locaux et étrangers. - Zones industrielles disponibles	- Forte réduction des importations d'engrais chimiques - Assainissement de l'environnement, - Forte capacité de main d'œuvre - Revenus pour les populations : prix de la collecte des déchets triés auprès des ménages - Résolution d'un problème de santé publique	- Energie : eau, électricité, - Main d'œuvre qualifiée - Infrastructures routières pour le transport des matières premières et des produits finis.
21 – 40	Création de 20 d'Usines de fabrication de matériaux de constructions carreaux, dalles, pavés et autres dans les capitales régionales Renforcement des Unités existantes	- Disponibilité des matières premières : les déchets, - Marché porteur - Actionnaires : Etat, municipalités, diaspora, investisseurs locaux et étrangers. - Zones industrielles disponibles	- Exploitation des résultats des recherches de CNREX – BTP - Expériences du « banco stabilisé » - Forte réduction des importations d'engrais chimiques - Assainissement de l'environnement, - Forte capacité de main d'œuvre - Revenus pour les populations via la collecte des déchets : prix de la collecte des déchets triés auprès des ménages. - Résolution d'un problème de santé publique	- Energie : eau, électricité, - Main d'œuvre qualifiée - Infrastructures routières pour le transport des matières premières et des produits finis.
41 – 50	Création d'Usines de fabrication de conserves, de jus dans les 10 régions de production fruitière et maraîchère. Renforcement des Unités existantes	- Disponibilité des matières premières - Marché porteur. - Actionnaires : Etat, municipalités, diaspora, investisseurs locaux et étrangers.	- Disponibilité des matières premières, - Valorisation de la production fruitière - Valorisation de la production maraîchère - Forte réduction des importations de produits agroalimentaires	- Energie : eau, électricité, - Main d'œuvre qualifiée - Infrastructures routières pour le transport des matières premières et des produits finis

N° Projet	Projets d'entreprises	Points forts et Atouts	Résultats escomptés	Contraintes à lever
51-52	Création de 02 Laboratoires d'analyse pour la recherche minière.	- Marché porteur. - Actionnaires : Etat, municipalités, diaspora, investisseurs locaux et étrangers	- Très bonne intervention dans la recherche minière, - Participation à l'estimation des « réserves » minières. - Forte réduction de la dépendance aux Laboratoires étrangers.	- Energie - Main d'œuvre qualifié - Infrastructures routières pour le transport des matières premières et des produits finis
53	Création de Laboratoires d'analyse de la qualité du ciment	- Marché porteur. - Actionnaires : Etat, municipalités, diaspora, investisseurs locaux et étrangers	- Très bonne contribution à l'obtention du ciment de très bonne qualité, - Maîtrise de la branche des BTP et de la qualité des ouvrages réalisés - Forte réduction de la dépendance aux Laboratoires étrangers.	- Energie : eau, électricité, - Main d'œuvre qualifié - Infrastructures routières pour le transport des matières premières et des produits finis
54	Création d'Unités pharmaceutiques Renforcement des Unités existantes	- Disponibilité des plantes et autres matières premières, - Marché porteur. - Actionnaires : Etat diaspora, investisseurs locaux et étrangers	- Résultats des recherches de l'INPRS disponibles, - Valorisation de la recherche nationale, - Forte réduction de la dépendance aux importations - Développement de l'arboriculture, - Revenus pour les populations via la collecte des déchets.	- Energie : eau, électricité, - Main d'œuvre qualifié - Infrastructures routières pour le transport.
55-58	Création de 3 Unités de fabrication de consommables médicaux : gans, fil, seringue, compresses,	- Idem pour l'industrie pharmaceutique	- Résultats des recherches de l'INPRS disponibles, - Valorisation de la recherche nationale, - Forte réduction de la dépendance aux importations	- Energie : eau, électricité, - Main d'œuvre qualifié - Infrastructures routières pour le transport
59	Création de Société Minière Nationale de taille moyenne, puis des Sociétés de "grandes" mines.	- Disponibilité des cartes minières, et création de permis miniers. - Disponibilité de l'expertise de haut niveau - Marché porteur. - Actionnaires : Etat, municipalités, diaspora, investisseurs locaux et étrangers. - Organisation des Orpailleurs.	- Résultats des recherches minières de la DNGM : les districts miniers, - Valorisation de la recherche nationale, - Forte réduction de la dépendance aux importations	- Energie : eau, électricité, - Main d'œuvre qualifié - Infrastructures routières pour le transport
60	Création de Société de fabrication "Bio Carburants"	Développer la production de la matière première : le Jatropha	- Réduction de la dépendance énergétique, - Valorisation de la production de "Pourghère – Jatropha", Revenus aux planteurs	- Energie : eau, électricité, - Main d'œuvre qualifié - Infrastructures routières.

devons être encore plus patriotiques et avoir plus d'ambitions pour notre pays. C'est bien beau d'avoir des investisseurs, mais qui font de l'investissement en ligne droite dans la politique du pays

## IV – Modes d'interventions de l'Etat.

Un des grands succès du capitalisme, c'est «

d'avoir créée la dépendance de nos pays aux investisseurs étrangers ». Nous attendons trop de ces investisseurs. Nous faisons la promotion de notre pauvreté, sur laquelle les autres en profitent énormément. On va même à leur recherche. On a mis en place toute sorte de législations favorables : Codes des Impôts, des Douanes, des Mines, des Investissements avec des « zones franches », etc.

Nonobstant tout cela, nous demeurons les

plus pauvres, sans grandes améliorations des niveaux de vie des populations, des conditions de vie parfois inhumaines, etc. Comme quelqu'un qui « cherche une aiguille sous son pied », nous ne voyons mêmes plus que chez eux là-bas, l'Etat est le « entrepreneur industriel ».

Pire, nous avons vendu des sociétés d'Etat très stratégiques et rentables comme la SOTELMA à d'autres Sociétés d'Etat. Le constat est pa-

thétique et surtout blessant. La recherche de l'enrichissement personnel fait que mêmes les bâtiments publics légués sont vendus. Dans la rue, l'Etat se retrouve en location.

En matière de création et de promotion de l'industrie, l'intervention de l'Etat prendra plusieurs formes. Il pourrait s'agir :

- Soit réaliser carrément des entreprises publiques,
- Soit créer des sociétés d'Etat, où l'Etat est le seul actionnaire,
- Soit inscrire dans des cahiers de charges des Collectivités territoriales
- Soit réaliser des entreprises à sociétariat ou actionnariat mixte : Etat, Municipalités et Collectivités décentralisées, Investisseurs privés nationaux et étrangers.

Pendant plus de 25 ans d'exercice professionnel, nous avons capitalisé d'expériences riches et variées, en matière :

- D'établissement de « Business Plan »,
- D'accompagnement des investisseurs étrangers dans notre pays,
- D'accompagnement des investisseurs Maliens dans des pays de la sous-région.

Nous résumons dans le tableau synoptique ci-après une soixantaine de Projets d'industrie.

## V – Mise en œuvre

Notre parcours professionnel fait qu'en plus de 25 ans d'expériences professionnelles, nous faisons beaucoup de "conseils financiers". Nous avons réalisé de nombreuses "études de faisabilités et / ou d'éligibilité au Code des investissements, de PME / MI" pour le compte d'investisseurs locaux et étrangers, dans pra-

tiquement tous les secteurs de l'économie nationale.

Ces priorités seraient présentées aux investisseurs. Nous disposons d'études de faisabilités, qu'il convient d'actualiser, pour le preneur d'un Projet.

## VI – Solutions aux contraintes.

Les indispensables à l'émergence d'un tissu national :

- L'énergie : revisiter le système de gestion des Sociétés Nationales EDM, SOMAGEP, SOMAPEP. Des milliers de milliards seraient investis chaque année sans qu'il n'y ait d'améliorations conséquentes.

- Les infrastructures : revoir la politique des infrastructures : s'il faut faire des routes de 10 à 20 ans, il convient de la faire. Mais il faut arrêter avec les routes d'une durée d'une année. Il convient de fixer des objectifs quantifiés de constructions de routes et d'infrastructures par an pour tous les ministères.

- Le problème de ressources humaines : dans l'immédiat, mettre à niveau par la formation professionnelle, des milliers de sortants des Ecoles techniques professionnelles, spécialités : industrie, mécanique, maçonnerie, hydraulique, agriculture, chimie et froid, etc, pour les Unités créées.

- Le problème de ressources humaines : à long terme : revisiter les programmes des structures à vocation d'enseignements technique professionnel en agriculture, industrie et autres : CAP, BT, LICENCE, Ingéniorat, etc. Il faut essayer d'inverser la tendance : plus de techniciens pour la fabrication et la production,

moins d'ingénieurs pour la conception.

En conclusion, nous devons avoir de la vision et de la volonté politique pour notre pays. Le Ministère du Développement Industriel doit avoir des objectifs annuels chiffrés, de création d'Unités industrielles et de réduction de la dépendance extérieure du pays.

La valorisation du monde rural et la maîtrise de l'eau. Des politiques de redéploiement des "subventions engrais tracteurs et autres intrants" en « subventions des prix aux producteurs » permettant aux acteurs du monde rural de « vivre de leurs productions », doperont les productions pour que le secteur primaire reste et demeure le pourvoyeur de l'industrie en matière premières

Sans une réelle volonté politique en matière économique, la stabilité et la paix sociale sont des objectifs très difficiles à atteindre. Nous ne devons pas être à la merci des investisseurs qui viennent nous proposer toute sorte de projets. Des Projets doivent être présentés à des investisseurs lors des forums, dans les consulats et ambassades du pays. C'est bien beau d'avoir des investisseurs, mais qui font de l'investissement en ligne droite dans la politique économique du pays.

Siné DIARRA

Expert-Comptable

Enseignant de Comptabilité de finances et d'Audit

Tel : 66 89 69 69 / 76 89 69 69.

Site : [www.finaudit.ml](http://www.finaudit.ml)

**malikile.com**  
 La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! \*

Malikilé  
 74  
 MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER



DIONA DIONA  
**PHOENIX**  
Pour un nouveau souffle de vie



# SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

## Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

**-25%**  
DE RÉDUCTION  
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

**CONTACTS:**

**+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65**

## Nord du Mali : Moussa Mara profite de ses visites humanitaires pour inviter la population à soutenir la Transition

**Célébrer la solidarité et l'humanité à l'occasion du mois saint du Ramadan et témoigner l'unité du peuple malien dans sa diversité, est un acte qui s'inscrit durablement dans le calendrier de l'ex Premier ministre Moussa Mara. Il vient une fois encore de le prouver en se rendant à Tombouctou, le jeudi 21 avril 2022.**

**D**ans le cadre de sa traditionnelle tournée à travers le pays, Moussa Mara était dans la ville des 333 Saints, en milieu de semaine écoulée. Après un accueil chaleureux par la population de Tombouctou et une délégation venue de Taoudéni, à l'aéroport de Tombouctou, le Premier ministre Moussa Mara s'est dans un premier temps entretenu avec la délégation de la région de Taoudéni à l'hôtel Auberge du Désert. La délégation lui a fait part des besoins de cette nouvelle région où tout reste à faire. Selon les membres de cette délégation, Moussa Mara est et demeure un acteur incontournable au Mali qui prend le soin et le risque de se rendre partout auprès de la population malienne, malgré le contexte sécuritaire complexe. Cependant, ils lui ont demandé de faire tout pour la consolidation de la paix et l'Entente au Mali et à Taoudéni, le minimum que la population a besoin pour vivre avec l'esprit tranquille. Moussa Mara, après avoir remercié les populations de Tombouctou et la délégation de Taoudéni pour l'accueil chaleureux, a évoqué qu'il est à Tombouctou, premièrement dans le cadre de la traditionnelle opération Ramadan. En ce moment précis où le Nord du pays se croit délaissé par tous et même les autorités de la Transition, et d'indiquer que la seconde raison a pour but de renforcer le trait d'union entre le sud et le nord. Car, il estime qu'à cause de cette absence, il y a de moins en moins de lien entre le sud et le nord du pays. Tout en évoquant qu'au moment où personne ne parle de politique, c'est à la population d'observer qui sont les vrais leaders proches

du peuple. "Que ce soit de la politique ou pas, le leader doit se souvenir de son peuple et c'est pour cela que j'effectue des déplacements partout au Mali, afin d'être près de la population et connaître ses besoins. Je profite de l'occasion pour vous affirmer mon soutien à la Transition tout en vous invitant à la soutenir afin que le Mali retrouve sa stabilité d'antan. Selon moi, le soutien n'est toujours pas d'applaudir, mais de dire la vérité quand il y a lieu de le dire", renchérit Moussa Mara. Ainsi, il a profité de l'occasion pour exhorter les populations de Tombouctou et de Taoudéni à mieux soutenir la Transition pour qu'elle réussisse. Il a laissé entendre que la réussite du président de l'après-transition dépend de la réussite de la Transition. À cet effet, il a adressé des conseils à l'endroit des autorités de la Transition. Selon lui, elles doivent écouter et accepter le dialogue afin de rassembler l'ensemble des maliens. Aussi d'accélérer les négociations avec la CEDEAO afin d'avoir un compromis sur le chronogramme pour aboutir à la levée des embargos sur le Mali. Il a également évoqué que la solution aux problèmes maliens n'est pas totalement militaire, il faut remédier les problèmes économiques, éducatifs et judiciaires pour la vraie stabilité. Il s'est réjoui face à ses hôtes tout en affirmant que la diversité ethnique du Mali est une véritable chance que chacun doit préserver et pérenniser. À l'en croire, le Mali est le seul et unique pays en Afrique qui regorge une telle diversité. Les habitants de Tombouctou ont vivement remercié Moussa Mara pour les efforts consentis



pour le Mali, du Nord au Sud. Ils lui ont témoigné que ce n'est pas pour rien qu'ils se sont mobilisés à l'aéroport pour l'accueillir. "Comme partout au Mali, vous avez toujours été là avec des aides aux moments difficiles pour consoler et donner espoir à la population de Tombouctou", ont-ils témoigné. Selon un membre du RECOTRADE Tombouctou, la population de Tombouctou rassure Moussa Mara de son soutien sans faille dans toutes les actions qu'il mène pour le Mali.

Au terme des échanges, l'ex-PM et non moins président d'honneur du parti YELEMA s'est rendu à la Mairie de Tombouctou, où il a procédé à la distribution de vivres à 50 familles, après s'être entretenu avec le Maire. Il était accompagné pour la circonstance par le Maire de la commune d'Achamour, situé dans le cercle d'Aravane. Les autres salutations auprès des autorités administratives (Gouvernorat), les collectivités (Conseil Régional de Tombouctou) ainsi que des autorités religieuses et coutumières ont suivi.

Il est à noter que la situation sécuritaire va de mieux en mieux à Tombouctou et l'administration commence à se restructurer tant bien que mal, selon le Gouverneur Bakou Kanté et le Maire Aboubacrine A. Cissé.

Donohue Diarra

# Choguel Kokalla Maïga : Un trait d'esprit emprunté à Churchill

**L'exécutif s'est rangé à l'idée d'une prorogation de la transition politique de deux ans – après une première proposition de cinq ans, ramenée à quatre – quitte à affronter un inévitable conflit frontal avec tout ce que le pays compte d'opposants – politiques et sociaux – et l'organisation sous régionale.**

L'enfer de la Primature ce n'est pas pour lui. Les Maliens ont reconnu volontiers que "Choguel est le meilleur des Premiers ministres". Et contrairement à bien de ses prédécesseurs, c'est autant pour son sens inné de la formule que pour son nationalisme de bon aloi, que le "Lion" est vanté dans les villes et dans l'arrière-pays. En dépit de la crise avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui perdure et s'aggrave, l'attitude du réformateur inflexible, loué, n'autorise plus de douter que le duo ne fera pas d'autres reculades. L'exécutif s'est rangé à l'idée d'une prorogation de la transition politique de deux ans – après une première proposition de cinq ans, ramenée à quatre – quitte à affronter un inévitable conflit frontal avec tout ce que le pays compte d'opposants – politiques et sociaux – et l'organisation sous-régionale. Mais peu importe, car c'est devant le Conseil National de Transition que le point a été fait sur les quatre axes de son Programme d'action gouvernementale, à savoir le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, les réformes politiques et institutionnelles, l'organisation des élections générales, la promotion de la bonne gouvernance et l'adoption d'un pacte de stabilité sociale. Une manière de dire aux conseillers : à vous de juger maintenant.

## Trois mois gaspillés

Sans ambages, le Premier ministre a fait sien ce trait d'esprit de Winston Churchill : « un bon politicien est celui qui est capable de prédire l'avenir et qui, par la suite, est également capable d'expliquer pourquoi les choses ne se sont pas passées comme il l'avait prédit ». Sur le fond, en dépit de leur faible taux d'exécution -33,87% -le Premier ministre ne s'est pas avoué vaincu, bien au contraire, les trois mois

gaspillés dans d'infructueuses négociations avec la CEDEAO pouvaient être mis à profit pour administrer un coup de barre de fer à des actions entamées. Reste que le Mali ne va pas se rendre, il ne va pas renoncer à sa souveraineté à cause des « sanctions illégitimes, illégales et inhumaines ». Le pays continue de survivre- assure son fonctionnement régulier – remporte de victoires éclatantes sur des hordes de terroristes partout sur le territoire national.

Les consensus sont rares au Mali mais s'il en est un qui ne souffre aucune discussion, c'est bien la montée en puissance des forces armées. Un résultat né d'une combinaison d'actions portant notamment sur le « renforcement des capacités de nos forces armées et de sécurité à travers le recrutement de 6 000 éléments, l'acquisition de 9 aéronefs et la remise en opération de plusieurs autres, la mise en place de 18 « bulles de sécurité », la réalisation de 11 500 patrouilles de sécurité visant à rechercher et à détruire les forces en-

nemies, à rassurer les populations et à marquer la présence de l'État. Aussi, la construction et l'opérationnalisation de 43 postes de sécurité (le poste frontalier de Benena, 41 postes de sécurité à Bamako, 1 poste de sécurité de Koulikoro – Tanabougou), et la construction de 26 unités de sécurité (13 commissariats, 3 brigades, 2 Centres de Secours, 1 poste de secours routier, 2 pelotons de la Garde, 1 légion de gendarmerie, 1 groupement de la Garde) ont été effectuées. Il faudrait aussi capitaliser le renforcement des effectifs des forces paramilitaires avec le recrutement de 4 250 agents (3 250 au compte de la Police nationale et 1 000 pour la Protection civile), et l'acquisition de 52 ambulances type Véhicule de Secours et d'Assistance aux Asphyxiés et Blessés (VSAB) et d'autres matériels et équipements majeurs pour les forces de défense et de sécurité. Nous enregistrons également des actions de renforcement du cursus de formation à savoir, l'ouverture de l'École de Guerre du Mali (EGM) et la réouverture de l'École militaire d'administration le 1er octobre 2021, après deux (02) ans de fermeture ».

## Pilule oui, nettoyeur aussi

Choguel Kokalla Maïga est convaincu que la corruption est nuisible, car elle fait obstacle à la croissance et au développement économiques, entame la confiance du citoyen dans la légitimité et la transparence des institutions et entrave l'adoption de lois justes et efficaces, ainsi que l'administration et l'exécution des lois et l'action des tribunaux. En conséquence, il a évoqué la répression de la corruption dans le



cadre. D'un côté, les scandales sont une pilule difficile à avaler, mais, d'un autre côté, ils peuvent permettre de faire un grand nettoyage parfois nécessaire, et toujours salutaire, dans la société. Tenez ! Tous les dossiers, objets des rapports de contrôle du Bureau du Vérificateur Général et d'autres organismes de contrôle de l'État ont été systématiquement remis à la justice. Ainsi, des poursuites judiciaires ont été engagées dans les dossiers d'équipements militaires, les tueries et exactions des 10, 11 et 12 juillet 2020 à Sikasso, Kayes et Bamako sont en cours de traitement devant les juridictions compétentes, les enquêtes relatives aux tueries de Ogosagou I et II ont été bouclées, l'affaire de Sobane Da est en instruction.

S'il était très attendu aussi sur le terrain glissant de la lutte contre la corruption que d'aucuns ont jugé lente l'évolution des dossiers pendants devant les tribunaux, le débat sur l'opportunité pour le Mali de sortir ou non de la zone Franc et de la CEDEAO a refait surface depuis les derniers mois, drainant beaucoup de passion et débouchant presque sur une opposition frontale entre ses partisans et ses détracteurs. La discipline monétaire assez stricte imposée aux deux banques centrales, à travers le compte d'opération, est perçue comme étant de nature à réduire le volume de financement disponible pour les économies nationales afin d'accompagner les investissements et la croissance. D'aucuns associent la zone Franc au faible accès au crédit bancaire, au niveau jugé élevé des taux d'intérêt débiteurs et à la prédominance des crédits à court-terme, notamment les crédits de consommation, sur les prêts à plus long terme destinés à financer l'investissement. Un autre argument sur lequel les partisans de la sortie de la zone Franc s'appuient est la conquête de la souveraineté monétaire. Mais, le Premier ministre a balayé d'un revers de main ces aspirations, en indiquant que « le Mali ne quittera la CEDEAO et que la question de la création d'une monnaie n'est pas sur la table ».

Georges François Traoré  
Source: L'Informateur

## La Transition malienne : Les caractéristiques hétéroclites d'un régime contre-nature

Un coup d'État a été commis par des officiers supérieurs : un colonel-major désigné chef de l'État, un autre colonel porté à la présidence du Conseil national de Transition (CNT), un autre, encore, nommé ministre de la Défense, un lieutenant-colonel à la tête du ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, un colonel-major qui dirige le ministère de la Sécurité et de la Protection civile. Des opposants politiques ont été emprisonnés, la Constitution de la IIIe République remplacée par la Charte de la Transition... Cette énumération suffit a priori à qualifier le régime malien de dictature militaire. Mais la lecture des textes adoptés par la junte depuis son arrivée au palais de Kouloba et l'observation de sa pratique du pouvoir obligent à préciser telle affirmation, à expliquer l'originalité du système en place et le danger qu'il fait courir au Mali, voire au pays d'Afrique de l'Ouest. Il apparaît en effet que la Transition malienne est un régime à nul autre pareil dans l'histoire du constitutionnalisme, une organisation étatique inclassable que les théories constitutionnelles classiques n'ont pas prévue. Ce caractère atypique provient de la coexistence originale de la Constitution de la IIIe République et de la Charte – en réalité seule loi fondamentale reconnue et appliquée (I). Il repose aussi sur le régime politique en place, mêlant régime semi-présidentiel et régime présidentiel (II). Il tient également à la place infime laissée aux citoyens dont la participation directe et la représentativité sont quasi inexistantes (III). Il procède enfin de la délégation de souveraineté consentie par la junte à des tiers (IV).

### I. La coexistence de deux textes fondamentaux

Jamais les militaires putschistes n'ont suspendu la Constitution, contrairement à leurs prédécesseurs. L'Acte fondamental publié le 24 août 2020, soit deux jours après la chute

d'Ibrahim Boubacar Keïta, indique même, dans son préambule, se fonder sur le texte de 1992. Cependant, l'article 41 rend supérieur l'Acte fondamental avec les termes suivants : « Avant l'adoption d'une Charte pour la Transition, les dispositions du présent Acte qui s'appliquent comme dispositions constitutionnelles complètent, modifient ou suppléent celles de la Constitution du 25 février 1992. Toutefois, les dispositions de la Constitution du 25 février 1992 s'appliquent tant qu'elles ne sont pas contraires ou incompatibles avec celles du présent Acte ». Publiée au Journal officiel le 1er octobre suivant, la Charte de la Transition donne la même règle en son article 25 : « En cas de contrariété entre la Charte de la Transition et la Constitution du 25 février 1992, les dispositions de la présente Charte s'appliquent ». Coexistence de deux normes de même nature constitutionnelle certes, mais suprématie de l'une. Cette décision, au départ reconnue par la junte uniquement, accède au rang de principe dès lors que, le 28 mai 2021, la Cour constitutionnelle rend un arrêt relatif à la vacance de la présidence de la Transition et qu'elle affirme que le vide juridique créé par les conditions de reconnaissance de cette situation (procédure, mode de saisine...) « ne saurait bloquer le fonctionnement des organes de la Transition et l'activité des Pouvoirs Publics ». La IIIe République étant ainsi officiellement réduite au rang de norme inférieure par l'institution la plus élevée en matière de justice constitutionnelle, on peut la considérer comme morte. Même si le régime militaire la brandit comme une référence, comme le repère de son action, elle n'a désormais qu'une forme inconsistante. Le prouve le régime politique incongru qui organise les pouvoirs.

### II. Un régime politique hybride

La Charte de la Transition du 1er octobre 2020 ordonne l'État selon un régime tricéphale : le président de la Transition et le vice-président

sont choisis par un collège de désignation mis en place par le Conseil national pour le Salut du Peuple (CNSP) et le Président nomme un Premier ministre. Nous avons déjà expliqué que ce système faisait la part belle au vice-président, étant donné ses prérogatives larges car imprécises (veiller au respect de la Constitution et de la Charte ; traiter les questions de défense et de sécurité). Après le deuxième coup d'État, le poste de vice-président disparaît de fait, puis de façon officielle une fois que la Charte est modifiée, en février 2022. La junte veut ainsi « éviter les duplications des missions et permettre au ministre chargé de la Défense et au ministre chargé de la Sécurité de recouvrer et d'exercer la plénitude de leurs attributions traditionnelles ». Les pouvoirs restent alors entre les mains d'un Président et d'un Premier ministre. À un régime vice-présidentialiste succède un régime semi-présidentiel, mais ce n'est qu'une apparence, car le gouvernement n'est pas responsable politiquement devant le Parlement pour deux raisons. La première est que la Charte ne prévoit pas cette disposition, la seconde est que, même si la Constitution la mentionne, elle est inapplicable au vu de l'arrêt du 18 décembre 2020 de la Cour constitutionnelle qui refuse de considérer les membres du CNT comme des députés, bien qu'ils constituent, à ses yeux, un Parlement. Dans le régime de Transition, le pouvoir est donc confié au seul Président, comme dans tout régime présidentiel, ce qui l'expose directement au peuple et engendre un risque fort d'impopularité et d'instabilité, mais en théorie seulement, les citoyens n'ayant pas l'occasion de s'exprimer dans les urnes.

### III. La place du peuple en question

Dans le domaine aussi de la participation du peuple à la vie politique, il est aisé de démontrer les contradictions de la junte, lesquelles concourent à créer un régime saugrenu : en principe, sous le régime des colonels, la démocratie demeure, le préambule de la Charte insistant sur l'« attachement aux valeurs et [aux] principes démocratiques inscrits dans la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance du 30 janvier 2007 de l'Union africaine et dans le Protocole A/SP1/12/01 du 21 décembre 2001 de la CE-DEAO sur la démocratie et la bonne gouver-

nance » ; en réalité, les Maliens n'ont pas été appelés une fois aux urnes depuis le 18 août 2020, pour la raison avancée par le Premier ministre Choguel Maïga dans un entretien du 21 février 2022 donné à R.FI. : « La démocratie ne se ramène pas aux élections ». Précisons aussitôt que des citoyens ont toutefois contribué aux Assises nationales de la refondation du Mali qui, fin décembre 2021, ont rendu des conclusions censées modifier la Charte. Mais cette représentativité n'est pas crédible, car les membres de ces réunions ont été nommés par le président de la Transition. Expression démocratique, oui, mais aux conditions du pouvoir ! Il en va de même du CNT, qui n'est pas un Parlement véritable : les cent quarante-sept hommes et femmes qui le composent ont été choisis, selon la volonté du président de la Transition, parmi une liste de groupes censés illustrer la diversité de la nation, mais n'ont aucunement été élus par les citoyens. Dans ce paradoxe, ce qui est curieux, c'est que la Transition érige en principe la légitimité populaire, puisque les putschistes, dans le préambule de la Charte, rappellent avoir agi selon « un élan de sursaut national pour [...] le renouveau de la démocratie et de la citoyenneté ». Ils étaient obligés de tenir compte du fort mécontentement du peuple lorsque notamment, en mai 2021, des manifestations et des grèves ont conduit à la dissolution du premier gouvernement de Moctar Ouane. Mais la junte néglige le peuple, continuant de gouverner seule, en tout cas sans les Maliens.

### IV. Une délégation de souveraineté à des tiers

La présence de l'organisation paramilitaire russe Wagner confirme la délégation de pouvoirs régaliens à une puissance étrangère, le dirigeant du groupe étant très proche de Vladimir Poutine, le président de la Fédération de Russie : parce qu'elle en est incapable, l'armée malienne n'assure plus la sécurité du territoire national ; elle s'est même retirée du Nord du pays, aux mains des islamistes. En laissant la porte ouverte à Wagner, les dirigeants maliens, comme en République centrafricaine, consentent à se laisser protéger non par leur armée, mais par des mercenaires étrangers ; en permettant aux Russes d'exploiter les mines, la junte, comme en République démocratique du



Congo, abandonne une partie de la richesse du pays à une puissance qui cherche à s'étendre. Le risque de dépendance est évident, tout comme celui de servir de caution diplomatique à un Président russe belliqueux qui semble vouloir lutter contre la France et affaiblir son poids, relatif mais certain, dans la guerre en Ukraine. Ainsi faut-il comprendre, en avril 2022, la découverte, à Gossi, d'un prétendu charnier dont les soldats français seraient responsables. Si ce mensonge scandaleux est avéré, non seulement il détériorera un peu plus les relations entre le Mali et la France, mais aussi entre le Mali, la CEDEAO et les pays de la région.

Définissant la politique, Paul Valéry écrivait qu'elle « fut d'abord l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde ». Les militaires au pouvoir ont fait mieux : ils ont autorisés ceux que cela ne regardait pas à se mêler des affaires du Mali. Ils avaient dépossédé les Maliens de leur Constitution ; ils les ont désormais dépossédés de leur souveraineté et, peut-être, de leur indépendance.

Balla Cissé, docteur en droit public  
Avocat au Barreau de Paris  
Diplômé en Administration électorale

## Viande rouge : Amie ou ennemie ?

La viande rouge est un véritable atout pour apporter de nombreux nutriments à l'organisme, mais sans en abuser.



**L**a viande rouge, tout comme la viande blanche, est une excellente source de protéines et de plusieurs vitamines. La viande rouge regroupe les viandes de mouton, d'agneau, de bœuf et de cheval. Le gibier et le canard sont parfois également qualifiés de viandes rouges. Comme tous les produits alimentaires, la viande rouge est importante pour la santé, mais sans en abuser.

La viande rouge est un véritable atout pour apporter de nombreux nutriments à l'organisme. Elle est pleine de fer, ce qui vous donne de l'énergie et vous évite les risques d'anémie. La viande rouge contient également des vitamines du groupe B, notamment de la vitamine B1. Le principal atout de la viande rouge, mis à part son goût, réside dans les protéines qu'elle contient. C'est un excellent apport pro-

téinique qui vous assure des tissus en bonne santé et, si vous faites du sport, une bonne prise de masse musculaire. Choisissez des morceaux maigres, comme la longe, le rôti, le bifteck.

### La viande rouge, oui, mais avec modération

Dans la plupart des pays industriels et occidentaux, nous avons tendance à abuser de la viande rouge. Ses bienfaits en vitamines et en protéines peuvent être retrouvés dans d'autres produits, comme les légumineuses, le poisson, les œufs ou les produits laitiers. Il est conseillé de ne pas manger de viande rouge plus de deux fois par semaine. En effet, elle contient des acides gras saturés qui peuvent faire grimper votre taux de cholestérol et bou-

cher vos artères, et particulièrement si vous choisissez des modes de cuisson qui demandent des matières grasses ou des sauces. Privilégiez le grill ou la plancha. Et pour réduire encore votre consommation de matières grasses, enlevez le gras de la viande visible avant de la mettre en cuisson. Le goût sera quand même au rendez-vous, surtout si vous relevez la viande d'épices ou d'herbes aromatiques. Le fer contenu dans la viande rouge, même s'il est essentiel à votre organisme, peut, en trop grande quantité, être à l'origine de cancers digestifs, comme le cancer colorectal.

Source : L'Informateur

## L'Afrique de l'Ouest : Entre attaques terroristes et transitions sans fin !

**D**es hommes armés ont encore fait parler d'eux dans le nord du Bénin, dans la zone devenue bien dangereuse du parc W, en incendiant un commissariat et tuant un policier. Le fait est de plus en plus coutumier pour les habitants de cette partie du Bénin qui, du jour au lendemain s'est muée en terrain de chasse privilégié pour les forces du mal. L'attaque survenue ce mardi à l'aube, n'a pas encore été revendiquée, mais porte tous les attributs des assauts des terroristes qui se déplacent sur des motos, surprennent leurs victimes dans la nuit ou au petit matin, tuent dans une félonie totale, brûlent et sacagent tout sur leur passage.

Le Bénin, si rien n'est fait, est visiblement en train de perdre le nord, comme ce fut le cas pour des pays comme le Mali et le Burkina Faso. Le ver n'est pas encore dans le fruit, mais y entre progressivement, car ainsi s'installent les cellules latentes du terrorisme, qui s'incrument et se sanctuarisent, recrutant au sein d'une population qui s'est sentie, à un moment donné, abandonnée par l'administration centrale.

C'est dire que les gouvernants béninois, au moyen d'actions de développement greffées sur une riposte militaire d'envergure, doivent, au plus vite, contrer le péril terroriste. Fort

heureusement, grâce à la solidarité dans le malheur, et ayant compris que la lutte contre le terrorisme ne peut se gagner en solo, des pays mènent en duo des actions militaires fortes qui ébranlent l'hydre terroriste et peuvent bien contribuer à son anéantissement. Le Niger et le Burkina Faso, puisqu'il faut bien les citer, dans Tanli 3, une troisième opération militaire conjointe, réalisée du 2 au 25 avril, ont neutralisé une centaine de terroristes, mis la main sur d'autres, détruit trois de leurs bases, et saisi de l'armement, des munitions et des véhicules.

Mais les attaques terroristes, ne constituent pas le seul facteur d'insécurité et d'inquiétude dans trois pays de la sous-région, en l'occurrence le Mali, le Burkina Faso et la Guinée Conakry. Ces Etats qui sont dirigés par des militaires, des colonels plus précisément qui ont pris le pouvoir par les armes, sont dans le viseur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). L'épée de Damoclès de l'organisation sous-régionale qui s'est abattue sur le Mali sous forme de sanctions drastiques, plane désormais sur la Guinée qui n'a toujours pas décliné son calendrier de transition et le Burkina qui campe sur ses trois ans retenus comme durée de transition. Tous les putschistes marchent comme dans

les sillons tracés par le premier des leurs, le Malien Assimi Goïta, dont le gouvernement affirme non négociables les deux ans sur lesquels il table désormais pour le retour du pouvoir des civils. La CEDEAO qui, elle a son tarif de 18 mois tout au plus, applicable aux putschistes n'entend pas aller contre ses principes, normes auxquelles ont adhéré les pays aujourd'hui mis au ban de la communauté pour cause de coups d'Etat.

Le Ghanéen, Nana Akufo-Addo, président en exercice de la CEDEAO et ses pairs ont été, jusqu'ici, plus ou moins cléments avec les putschistes, affirmant la disponibilité de l'organisation à les accompagner dans la gestion de leurs transitions. Mais les lourds nuages qui s'amoncellent sur ces transitions pourraient bien être annonciateurs d'orages sans précédent entre la CEDEAO et les putschistes maliens, guinéens et burkinabè. Pourtant les différents protagonistes, dans l'intérêt des peuples, dont ils disent défendre la cause, n'ont d'autre choix que de mettre balle à terre. Il importe pour chacun, d'accepter de diviser la poire en deux, sans faire du fétichisme des dates, une priorité absolue.

Du reste, les putschistes ne doivent pas perdre de vue qu'ils sont arrivés par effraction sur la scène politique. Quant à la CEDEAO, elle doit saisir cette opportunité, elle qui, en son temps avait fermé les yeux sur des coups d'Etat constitutionnels en Côte d'Ivoire et en Guinée, pour devenir, pour de bon, la CEDEAO des peuples !

Par WakatSéra





## Guinée Conakry : Tibou, Damaro, Bantama, Remy Lamah à nouveau devant les enquêteurs de la Gendarmerie

Les auditions des hauts dignitaires du régime déchu d'Alpha Condé, poursuivis par la CRIEF pour des faits présumés de « détournement, de blanchiment d'argent, de corruption et d'enrichissement illicite » continuent à la Direction centrale des investigations judiciaires.

Ce mercredi 27 avril, ce sont l'ancien président de l'Assemblée nationale, Amadou Damaro Camara, les anciens ministres, Tibou Kamara, Louncy Camara, Remy Lamah et Bantama qui sont à nouveau en face des officiers en-

quêteurs.

Faut-il rappeler que depuis plus de deux mois, ils sont régulièrement auditionnés par les officiers enquêteurs de la gendarmerie sur leurs gestions. Certains parmi eux sont déjà en détention à la grande prison civile de Conakry, d'autres qui ont un peu plus de chance, sont encore en liberté chez eux mais placés sous contrôle judiciaires.

Source : GuinéeNews



## Djamel Belmadi : Autopsie d'un dérapage

Le bruit de la déflagration de la bombe lâchée par le volcanique sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie de foot a étourdi l'Afrique, mais pas que « Le sage tourne sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler ». Djamel Belmadi a fait entorse à cette conduite de vie dont la paternité est attribuée au prophète Salomon (Souleymane pour les musulmans) dans la Bible. Dimanche 24 avril, presque un mois après la défaite sur le gong de l'Algérie face au Cameroun (1-2), synonyme de non-participation à la Coupe du monde 2022, l'entraîneur des Fennecs rue dans les brancards. Sa cible toute désignée : Bakary Gassama qui a officié la rencontre fatale. Le sifflet gambien, l'un des as sur le continent noir, porte sur lui tous les péchés d'Israël.



Je n'ai pas du tout aimé voir cet arbitre confortablement assis à l'aéroport d'Alger et boire un café. J'ai vidé mon sac quand je l'ai croisé en Turquie. Je n'ai pas apprécié que les Algériens acceptent ce genre de choses. Quand nous allons dans ces pays, nous n'avons souvent pas ces traitements de faveur. Il a enlevé l'espoir de tout un peuple et on le laisse (s'en tirer à bon compte). Je ne dis pas qu'on doit le tuer, mais il nous lèse. Plus jamais, on laissera deux ou trois personnes conspirer contre nous. Dorénavant, aucun arbitre ne viendra mettre à mal notre pays », a ruminé Belmadi dans une interview d'une heure environ accordée à la chaîne YouTube de la Fédération Algérienne de Football (FAF). Partagée rapidement sur Twitter notamment, cette séquence surréaliste a déclenché un torrent de critiques d'acteurs célèbres du foot et d'anonymes abasourdis par la violence assumée du vocabulaire. « J'ai un sentiment de déception à son égard (Belmadi). Pendant trois ans, j'ai trouvé que c'était un manager remarquable, passionné et travailleur. Depuis trois mois, je constate qu'il a un peu perdu pied », a analysé froidement Nabil Djellit, journaliste à France Football, dans l'émission Les Grandes bouches diffusée lundi soir sur Canal+. Jugé chauvin sur la twittosphère, le Franco-algérien ne s'est pourtant pas défilé à ses risques et périls : « Il (Belmadi) a le droit de dire que l'arbitrage est mauvais. Par contre, je ne suis pas

d'accord sur le fait de s'en prendre nommément à Bakary Gassama. C'est une sortie de route. Je comprends sa frustration, mais les propos me paraissent déplacés », a asséné M. Djellit. « C'est extrêmement grave dans la mesure où il profère une menace physique. Le sport ne doit pas conduire à ces excès-là », a fustigé Mamadou Koumé, président de l'Association de la Presse Sportive du Sénégal (ANPS) de 1997 à 2003 puis de 2008 à 2017. Dans un communiqué daté du 25 avril, la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) a annoncé se réserver « le droit de porter l'affaire devant la Commission d'éthique de la Fédération internationale de football association (Fifa) » au regard des « allégations diffamatoires instillées de manière allusive et formulées de manière répétitive par les dirigeants du football algérien ». Le Qatar va accueillir, du 21 novembre au 18 décembre prochain, le premier Mondial dans un pays arabe. Djamel Belmadi se voyait déjà avec ses protégés dans cet émirat du Golfe persique qu'il connaît comme sa poche. Entre 2010 et 2018, le natif de Champigny-sur-Marne (France) y a aiguisé ses armes en tant que coach après avoir racroché les crampons. « Géopolitiquement, ce n'est pas une bonne affaire pour l'Algérie. Que la Tunisie et surtout le Maroc se qualifient et (qu'elle n'y parvient pas), ça fait tache », a décrypté M. Koumé. En travers de la gorge Au terme du duel contre le Cameroun, au stade Mustapha Tchaker de Blida plein à craquer, Djamel Belmadi a senti la terre se dérober sous ses pieds. La gestuelle et l'expression faciale montrent un état de stress post-traumatique. Le champion d'Afrique 2019 est inconsolable car le ticket pour Qatar 2022, « qui sera peut-être la meilleure Coupe du monde de toute l'histoire », disait-il en novembre 2021, vient de lui filer entre les doigts alors qu'il pensait l'avoir sécurisé avec le but égalisateur d'Ahmed Touba dans les prolongations. Au-delà du patron quadragénaire des Fennecs,

le scénario de la partie est vécu comme un drame national. S'appuyant sur certains faits de jeu, les Algériens crient au complot et déposent un recours auprès de la Fifa aux fins de rejouer le match à cause de « l'arbitrage scandaleux ». Un mince espoir auquel s'accroche toujours des millions de gens. Le verdict de l'instance dirigeante est attendu ce jeudi. « Je pense qu'il n'y a pas eu d'erreurs manifestes et grossières de la part de cet arbitre. Sportivement, l'Algérie est dans une mauvaise passe. Ce qu'on a vu à la Coupe d'Afrique des nations 2021 et qui s'est confirmé dans la double confrontation face au Cameroun prouve qu'elle a baissé d'un ton », a disséqué Mamadou Koumé, par ailleurs ancien Directeur Général de l'Agence de Presse Sénégalaise (APS, publique). D'octobre 2018 à janvier 2022, l'Algérie a enchaîné 35 matchs sans défaite toutes compétitions confondues. Cette série, un record en Afrique et la deuxième meilleure performance dans le monde, a pris fin lors de la Can 2021 face à la Guinée équatoriale (0-1). Aux yeux de nombreux observateurs avertis du foot africain, Bakary Gassama est jute le bouc émissaire d'un sélectionneur qui dénie la réalité. « Je suis inquiet parce que j'ai l'impression que Belmadi ne digère pas encore cette désillusion. Je m'attendais à ce qu'il se remette en question », a indiqué Nabil Djellit. Un peu de recul permet de se rendre compte que le Burkina, à l'ultime journée du 2e tour des éliminatoires du Mondial 2022, a mis à nu les carences d'une équipe orpheline entre autres de l'activité d'Adlène Guediouara, un milieu défensif dur sur l'homme. Ce jour-là, les Fennecs ont dû se contenter d'un point à domicile (2-2) pour accéder au tour suivant. Deux mois plus tard, dans la grand-messe du foot continental au Cameroun, l'Algérie, tenante du titre, a explosé en plein vol avec un nul et deux défaites.

Source : APA



## Bélier (21 mars - 19 avril)

Avec un Jupiter qui trônera dans votre secteur professionnel, vous ferez tout ce qui sera en votre pouvoir pour vous montrer à la hauteur des tâches qui vous seront demandées. Vous ne compterez pas vos heures de travail, car vous aurez de l'ambition.

Calculateur, peut-être, encore que vous ne considérez pas votre attitude comme telle. Vous chercherez surtout à défendre vos intérêts financiers et pour cela, vous n'hésitez pas à solliciter des conseils auprès de personnes aptes à vous guider.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Dans votre domaine professionnel, le Soleil vous aidera à progresser en deux étapes... Tout d'abord, il vous permettra de mesurer avec justesse vos capacités ! Ensuite, il va vous appuyer dans vos requêtes ! Votre progression sera fulgurante...

Concernant vos finances, vous aurez une règle : si je dépense plus que prévu durant un mois, le mois suivant sera synonyme de restrictions. Vous ferez en sorte d'éviter toute cavalcade financière. Le mois de mai vous fera revenir à l'équilibre...



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

C'est plus fort que vous, vous désirez parler ! Votre fonction vous permet de communiquer. Cependant, les tâches sont encore lassantes. Vous tenez le bon filon. Une formation vous donne l'accès à un nouveau départ. L'ambition fait son grand retour !

Vous gérez sans aucun souci votre budget. Cependant encore trop peu d'économies sont là. Des dépenses sont dédiées à la voiture. L'achat d'un nouveau véhicule est probable ! Et de ce côté-là, le coup de coeur va vous emporter ! Cet achat va vous enflammer !



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous pourriez rencontrer des petits soucis de concentration et de mémoire, dus au carré Mercure/Mars. Faites des efforts, car cet aspect peut également apporter un peu de nervosité, pour des broutilles. Cela risque de venir contrecarrer vos projets.

Vous pourriez changer de comportement face à vos finances, en adoptant par exemple une attitude un peu plus économe, en vous restreignant davantage sur les futilités. Vous avez envie d'essayer, et prenez la bonne résolution dès aujourd'hui !



## Lion (22 juillet - 23 août)

Le trigone Mercure/Jupiter vous apportera de bonnes nouvelles et de la motivation. Le Soleil éclairera une situation, vous saurez mieux où vous en serez. Vous arriverez à structurer votre travail, à vous organiser, à rentrer dans votre rôle avec brio !

Vos affaires financières ne seront pas claires et nettes. Soit, vous aurez un trop-perçu et vous devrez le rendre, soit on vous aura trop prélevé et vous devrez le réclamer. Vous pourrez obtenir un bonus, mais il vous faudra taper du poing sur la table.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Professionnellement parlant, vous rêvez moins de gravir les échelons des responsabilités que de vous épanouir. Aujourd'hui, vous aurez la possibilité d'organiser votre emploi du temps à votre guise... Du coup, vous n'allez pas vous en priver !

Le montant de votre patrimoine ne sera que le reflet de votre sens de l'épargne ou le prolongement de votre sens des affaires... Vous serez le champion du système D, D comme débrouillardise, d'autant plus que Pluton veillera au grain sur vos finances.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre rigueur plaît à vos supérieurs. L'un d'eux vous a sous son aile. Vous savez gérer une équipe. Une mission importante vous est confiée. Elle peut exiger un travail d'expertise. Vous maîtrisez bien la situation. Elle vous donne une expérience utile !

Il faut essayer d'économiser. Vous pourriez acheter du mobilier pour refaire l'habitat. Un investissement inhabituel est en discussion. Vous pouvez le régler en plusieurs fois. En dehors de cet achat, vous privilégiez les charges. La raison domine vos choix.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Tout est réuni pour que votre travail allie satisfaction et rayonnement ! Vous êtes sociable, communicatif, votre esprit fonctionne à cent à l'heure, et vous êtes en plus doté d'une efficacité redoutable ! Vous faites l'admiration de tous, félicitations !

Jupiter fait des siennes et vous pousse à toutes sortes d'excès inimaginables ! Modérez les pulsions dans ce domaine, rien de bon ne peut en sortir, si ce n'est d'être dans le rouge à la banque, ou de recevoir un appel désagréable de votre conseiller !



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Attention à ce carré Mars/Mercure, qui apporte un manque de concentration, et qui peut vous pénaliser dans le domaine professionnel. Vous avez du mal à vous exprimer, et à savoir ce que vous voulez ! Un flou désagréable qui, en plus, vous énerve !

Vous parvenez en ce moment à gérer parfaitement tout ce qui a trait au domaine financier, le bel aspect Jupiter/Mercure apporte un sens de l'organisation redoutable ! En plus, il amène une bonne aptitude à toute éventuelle négociation commerciale.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Sous une bienveillance solaire, l'opportunité d'asseoir votre carrière n'aura jamais été aussi importante. Dans votre secteur professionnel, ami Capricorne, vous serez une valeur sûre. Ne jouez pas les étonnés, vous le savez bien... N'est-ce pas ?

Devant une possible crise financière mondiale, vous allez discrètement retirer de l'espèce afin de vous constituer un petit trésor de guerre. Vous tenterez également de vous procurer de l'or. La majorité de votre liquidité restera sur vos comptes.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous planchez sur une lourde tâche. Cette activité vous honore. Elle peut vous faire accéder à un poste. Vous devez bien suivre une organisation. Une nouvelle méthode de travail peut vous aider. Finir vos tâches dépend aussi de vos collaborateurs !

Les dépenses amputent votre budget. Vous devez revoir vos frais. Étaler vos paiements est une solution. Vous jonglez avec les règlements. Ils concernent des obligations. Vous pouvez éprouver du stress. Malgré les frais, les revenus sont réguliers.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Votre volonté semble se transformer. Vous avez cette soif d'absolu qui se retrouve dans votre travail, et tous vos collaborateurs sont conquis. Attention toutefois à ne pas trop polémiquer pour un oui pour un non, ce serait fatigant pour tout le monde !

De beaux projets sont probablement en cours, et certains dans l'immobilier pourraient voir le jour. Des bonnes affaires sont à prévoir, et vous savez les saisir au bon moment. La période est propice aux bonnes occasions, profitez-en au maximum.

L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23